

France-Nanterre: Traffic-signal maintenance services

OJ S 11/2015 16/01/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération du Mont-Val

Postal address: 1 place de la Boule, CS 40005

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92024

Country: France

For the attention of: Mme Attal Flore

E-mail: marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Telephone: +33 147325702

Fax: +33 147326608

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglo-montvalerien.fr/>Address of the buyer profile: <https://rueil-camv.local-trust.com/camv>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Communauté d'agglomération du Mont-Valérien

Postal address: service support de la commande publique — Hôtel de Ville de Rueil-Malmaison — 2ème étage — 13 boulevard du Maréchal Foch

Town: Rueil Malmaison

Postal code: 92501

For the attention of: Mme Attal Flore

E-mail: marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Telephone: +33 147325702

Fax: +33 147326608

Internet address: <http://www.agglo-montvalerien.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maintenance de la signalisation directionnelle de la communauté d'agglomération du Mont-Valérien.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Communauté d'agglomération du Mont-Valérien.

NUTS code FR105 Hauts-de-Seine

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 12

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maintenance de la signalisation directionnelle de la communauté d'agglomération du Mont-Valérien (territoires de Nanterre et de Rueil-Malmaison).

II.1.6. CPV code(s)

50232200 Traffic-signal maintenance services, 34942000 Signalling equipment, 34928471 Sign materials, 45233290 Installation of road signs, 34928472 Sign posts

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Les prestations objet du présent marché comprennent:

— les prestations annuelles d'entretien courant (nettoyage, vérifications diverses, contrôle, etc.), dont le prix, par panneau, figure dans l'acte d'engagement;

— les prestations ponctuelles relatives à la modification du mobilier, la fourniture et la pose et dépose de mâts de la signalisation, dont les prix sont fixés dans le bordereau des prix unitaires.

À titre purement indicatif, le parc de signalisation compte actuellement environ 650 ensembles, qu'il s'agisse de la signalisation directionnelle routière, piétonnière, cycle et touristique, ou de la signalétique.

Les caractéristiques techniques des prestations sont fixées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Le présent marché est un marché de services, traité à prix unitaires, passé en appel d'offres ouvert, à bons de commande monoattributaire, en application des articles 33, 57 à 59 et article 77 du code des marchés publics. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicables aux marchés

publics de fournitures courantes et services (CCAG/FCS) issu de l'arrêté du 19.1.2009 (JO du 19 mars 2009). Il ne comporte pas de minimum. Néanmoins, le montant maximum de la procédure ne pourra atteindre ni dépasser la somme de 250 000 EUR HT sur chaque lot, sur la durée totale du marché, reconductions éventuelles comprises. Les variantes ne sont pas autorisées et le marché ne comprend aucune prestation supplémentaire ni alternative.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché ne comporte pas de tranche conditionnelle. Toute modification aux prestations objet du marché doit faire l'objet d'un avenant, dans les conditions déterminées aux articles 20 et 118 du code des marchés publics. La personne publique se réserve en outre le droit de recourir à un marché de prestations similaires, dans les conditions fixées à l'article 35-II.6° du code des marchés publics. La personne publique se réserve le droit de recourir à une décision de poursuivre, dans les conditions fixées aux articles 20 et 118 du code des marchés publics.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Entretien et maintenance de la signalisation directionnelle composée de panneaux type «caissons traversants»

1) Short description

Entretien et maintenance de la signalisation directionnelle composée de panneaux type «caissons traversants».

2) CPV code(s)

50232200 Traffic-signal maintenance services, 34942000 Signalling equipment, 34928471 Sign materials, 34992200 Road signs, 45233290 Installation of road signs

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Entretien et maintenance de la signalisation directionnelle composée de panneaux type «dos ouvert non traversants»

1) Short description

Entretien et maintenance de la signalisation directionnelle composée de panneaux type «dos ouvert non traversants».

2) CPV code(s)

50232200 Traffic-signal maintenance services, 34942000 Signalling equipment, 34928471 Sign materials, 34928472 Sign posts, 45233290 Installation of road signs

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le marché est financé sur le budget principal de la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien. Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la demande de paiement conformément à l'article 98 1° du code des marchés publics. Le dépassement de ce délai ouvre de plein droit, et sans autre formalité pour le titulaire, le bénéfice d'intérêts moratoires équivalents au taux d'intérêt fixé par la Banque Centrale Européenne augmentés de huit (8) points et du versement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement selon les modalités indiquées dans le décret no2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, pris en application de la loi no2013-100 du 28 janvier 2013. Le titulaire peut bénéficier du versement d'acomptes dans les conditions décrites à l'article 91 du code des marchés publics. Le titulaire peut bénéficier d'une avance lorsque le montant du bon de commandes est supérieur à 50 000 euro(s) (H.T.). Et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Il peut en refuser le bénéfice, en le précisant dans l'acte d'engagement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Conformément à l'article 51 du code des marchés publics, il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'imposer, en cas de groupement conjoint, la solidarité du mandataire au jour de l'attribution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1/ Lettre de candidature (ou Dc1), chaque rubrique devant être dûment complétée et signée par la personne habilitée à engager la société (nom, qualité et signature). Le Dc1 vaut engagement sur l'honneur des articles 43 et 44 du code des marchés publics.

2/ Déclarations du candidat (ou Dc2), dûment complétées, et accompagnées des pièces jointes suivantes, ou de toute autre pièce équivalente (permettant d'évaluer ses capacités matérielles, humaines et financières) au cas où le candidat serait une société nouvellement créée:

- copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire;

- preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité;
- certificats de qualifications professionnelles;
- certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques, ou preuves équivalentes.

3/ les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (extrait K-Bis daté de moins de trois (3) mois, délégations de pouvoir, etc.).

Nb: le Dc2 n'a pas besoin d'être signé, la signature figurant sur le Dc1 suffisant à engager le candidat sur le contenu de l'ensemble de la candidature. Il peut également, s'il en dispose, fournir dès la remise du dossier, les attestations fiscales et sociales: imprimé Noti2 ou attestation Urssaf (attestation de vigilance et attestation de marché public) et liasse n° 3666. Les formulaires DC et NOTI sont téléchargeables à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, en indiquant leur montant et les coordonnées des clients concernés;
- outillage, matériel et équipement technique dont le candidat dispose.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur financière, appréciée sur la base d'une simulation réaliste comprenant le prix unitaire par mât indiqué dans l'acte d'engagement, ainsi que certains prix du BPU (non communiquée pour maintenir l'équilibre des offres). Weighting 70
2. Valeur technique (appréciée sur la base des sous-critères suivants):. Weighting 30

3. Sous-Critère n° 1: Moyens humains et matériels dédiés. Weighting 10
4. Sous-Critère n° 2: Méthode et organisation prévue. Weighting 10
5. Sous-Critère no3: Qualité technique des mobiliers - durabilité dans le temps. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

FA2015-AOO-Maint-Signa

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.2.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le dossier de consultation des entreprises (Dce) est disponible en ligne, dans son intégralité, sur la plate forme de dématérialisation des marchés publics de la CAMV, après inscription (non obligatoire mais fortement conseillée), ou anonymement à l'adresse suivante: <https://rueil-camv.local-trust.com/camv>. Il contient toutes les pièces mentionnées à l'article 4.1. du règlement de la consultation.

Modifications du DCE: la personne publique se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plate-forme de dématérialisation, courriel ou télécopie) au plus tard huit (8) jours avant la date limite de dépôt des plis.

Conditions de présentation des offres: chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces énumérées ci-après, rédigées en français et datées et signées le cas

échéant. Une signature scannée n'est pas valide. Dans un souci de clarté et afin de faciliter l'examen du dossier, il est demandé aux candidats de respecter la présentation formelle au moyen de deux (2) sous-dossiers au minimum (un pour la candidature et un pour l'offre, par lot).

Présentation des offres: les candidats remettent un dossier complet pour chaque lot sur lequel ils se présentent qui comprend, à minima, les documents énumérés aux articles 48 et 50 du code des marchés publics, et notamment:

- l'acte d'engagement (Dc3), à compléter, dater et signer,
- le bordereau des prix unitaires (BPU), à compléter, dater et signer,
- le mémoire technique dont le contenu est indiqué à l'article 5.2. du règlement de la consultation,
- un RIB.

En cas de réponse par un groupement d'opérateurs économiques:

- un seul Dc1, commun à tous les membres du groupement, est fourni. Ce document précise la nature du groupement (rubrique D), identifie l'ensemble des membres (rubrique E), ainsi que la répartition des prestations (uniquement si le groupement est conjoint - rubrique E) et précise l'identité du mandataire et l'étendue de son habilitation pour signer les pièces de la candidature et de l'offre;
- chaque membre du groupement fournit un Dc2, accompagné des pièces jointes (cf. ci-dessus);
- chaque membre du groupement fournit les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager (cf. ci-dessus).

En cas de réponse avec un ou plusieurs sous-traitants:

- un seul Dc1 est fourni. Le candidat coche la case " Le candidat se présente seul " en rubrique D;
- le candidat, et chacun des sous-traitants qu'il propose, fournit un Dc2, accompagné des pièces jointes (cf. Ci-dessus);
- le candidat, et chacun des sous-traitants qu'il propose, fournit les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager (cf. Ci-dessus);
- chaque sous-traitant fournit un engagement écrit, justifiant qu'il met ses capacités à disposition du candidat pour l'exécution du marché.

Condition de remise des plis (l'ensemble des modalités de présentation et de remise des plis est décrit aux articles 5 et 6 du règlement de la consultation):

1/ réponse sous format papier: la signature doit être originale et manuscrite. Une signature scannée n'est pas valide. Les dossiers de réponses seront transmis sous pli fermé à l'adresse suivante: Mairie de Rueil-Malmaison — Hôtel de Ville — service de la commande publique — 2ème étage — 13 boulevard du Maréchal Foch — 92501 Rueil-Malmaison Cedex. Le pli comporte le nom du candidat et la mention: «aoo relatif à la maintenance de la signalisation directionnelle de la camv — lot(s) n° ... — ne pas ouvrir par le service courrier». Attention: le pli ne doit en aucun cas comporter l'adresse ni même le nom de la CAMV, faute de quoi il serait renvoyé automatiquement par La Poste dans d'autres locaux, et ne pourrait de ce fait être pris en compte. Il contient toutes les pièces précitées (cf. Article 5 du règlement de la consultation), et devra être transmis par lettre recommandée, avec avis de réception, ou remis en main propre contre récépissé aux horaires suivants exclusivement:

- du lundi au jeudi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 18:00,
- le vendredi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00.

2/ réponse sous format dématérialisé: Les candidatures et les offres peuvent être également transmises par voie électronique sur le site: <https://rueil-camv.local-trust.com/camv>, sous réserve qu'elles soient accompagnées d'un certificat de signature électronique valide (cf. arrêté du 15.6.2012), dans les mêmes conditions de présentation et de délai que

celles adressées par voie papier. NB: Devront être employés tous certificats conformes au RGS. Ainsi, il appartient à chaque candidat qui envisage de déposer une offre dématérialisée de se rapprocher de son autorité de certification afin de vérifier de quel type de certificat il dispose, et le cas échéant de s'en procurer un, valide, en tenant compte également des délais de délivrance (pour plus d'informations, cf. Fiche " Comprendre les marchés publics > La dématérialisation no9 " du BOAMP: <https://www.boamp.fr/BOAMP/Comprendre-les-marches-publics/La-dematerialisation/9.-Qu-est-ce-qu-un-certificat-de-signature-electronique-et-comment-s-en-procurer-un>).

Le candidat est invité à transmettre ses fichiers en respectant les indications suivantes:

Transmettre les fichiers dans les formats suivants: .doc - .gif - .jpg - .ods - .odt - .pdf - .rtf - .xls;
— ne pas transmettre de fichiers ayant un format exécutable, notamment les .exe, .com et .bat;
— ne pas utiliser certains outils spécifiques aux produits bureautiques tels que les macros commande.

Attention: Il ne faut pas se contenter d'apposer la signature électronique sur le seul fichier "Zip" ; cela ne remplace pas la signature des documents qu'il contient. Dans une procédure dématérialisée, il faut signer électroniquement chacun des documents qui doivent recueillir une signature manuscrite dans une procédure papier, soit la lettre de candidature comprenant les attestations sur l'honneur (ou Dc1), ainsi que l'acte d'engagement (Dc3) et ses annexes. Le titulaire du certificat de signature électronique doit être, soit la personne habilitée à engager la société, soit une personne ayant reçu pouvoir d'engager la société (les justificatifs devant être joints). Conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des marchés publics, les candidats peuvent transmettre, parallèlement à l'envoi électronique de leurs plis, une copie de sauvegarde sur support électronique (CD, DVD, ...) ou bien sur support papier. La copie de sauvegarde doit parvenir à la personne publique dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres, et être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible " Copie de sauvegarde ". Si le pli contenant la copie de sauvegarde n'est pas ouvert, il sera détruit par la personne publique. Le pli dématérialisé doit comprendre toutes les pièces énumérées à l'article 5 du règlement de la consultation. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure fixés, quant bien même la transmission aurait démarré avant, seront déclarés irréguliers.

Sélection des offres: les offres seront analysées suivant les critères indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation ainsi qu'au paragraphe IV.2.1 ci dessus. Les critères de sélection des offres s'entendent en pourcentages (%).

Demande de renseignements complémentaires: Si la personne publique l'estime nécessaire, en cours d'analyse des offres, elle peut demander à certains ou tous les candidats des précisions ou des compléments sur la teneur de leur offre. Il ne s'agit en aucun cas d'une négociation permettant au candidat destinataire de la demande de modifier son offre, sauf en rectification d'une erreur matérielle telle que nul ne peut s'en prévaloir. Les candidats qui reçoivent une telle demande sont tenus de répondre dans le délai qui leur sera alors imparti, faute de quoi leur réponse ne sera pas prise en compte pour l'analyse des offres.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 12.1.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil — BP 30322

Town: Cergy-Pontoise Cedex

Postal code: 92027

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif inter-départemental de règlement amiable des différends ou litiges

Postal address: préfecture de Région Île-de-France — 5 rue Leblanc

Town: Paris Cedex

Postal code: 75911

E-mail: ccira@paris-idf.gouv.fr

Telephone: +33 182524267

Fax: +33 182524295

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.1.2015